

Avis de consultation Projet QC-2019-02

Mai 2019

Avis est donné

- Aux entités inscrites au Registre des entités visées ;
- À la *North American Electric Reliability Corporation*, inc. (NERC) ;
- Au *Northeast Power Coordinating Council*, inc. (NPCC) ;
- Aux coordonnateurs de la fiabilité du NPCC ;
- À la Régie de l'énergie du Québec (la Régie).

Période de consultation : du 10 mai 2019 au 31 mai 2019.

Objectif de la consultation

Conformément au processus établi par la décision [D-2011-139](#) de la Régie, le Coordonnateur de la fiabilité du Québec (le « Coordonnateur ») sollicite les commentaires des entités visées et des parties prenantes sur un projet de révision du Registre des entités visées par les normes de fiabilité (« le Registre »).

Cette révision statutaire met à jour les contenus du Registre afin de refléter les modifications du réseau du Québec. Après la consultation publique, le Coordonnateur compte déposer ce projet de révision à la Régie.

Le Coordonnateur demande aux entités visées et aux parties prenantes de se prononcer sur cette révision et au besoin de valider les données qui les concernent. À cet effet, veuillez utiliser le formulaire disponible en ligne sur le site Web du coordonnateur de la fiabilité, à la page Consultation (<http://www.hydroquebec.com/coordonnateur-fiabilite/consultation.html>), en prenant soin d'indiquer clairement sur quel document (et sur quelle section de celui-ci) portent vos commentaires.

Vous pouvez également transmettre vos questions et commentaires directement à l'adresse suivante : fiabilite@hydro.qc.ca.

Documents

- Le Registre, en suivi des modifications et avec les modifications en résumé à l'annexe F, dans sa version française et anglaise.